



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

RN 157, RD 857, ligne SNCF Paris – Brest, gazoduc traversant la commune

La circulation et la signalisation des véhicules transportant des matières dangereuses sont réglementées. Des informations plus complètes sont indiquées dans le dossier départemental des risques majeurs sur le site de la préfecture : www.bretagne.gouv.fr (rubrique sécurité)

LA PRÉVENTION

Savoir identifier un convoi de matières dangereuses: les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matière(s) transportée(s).

Avoir dans son véhicule: triangle de sécurité, gilets fluorescents.

LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes témoin d'un accident :

- Protéger : pour éviter un sur-accident, baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée
- Faire éloigner les personnes à proximité,
- Ne pas fumer.
- Donner l'alerte auprès des pompiers (**18 ou 112**) en précisant le lieu exact et si possible en signalant l'étiquetage du véhicule. Suivez leurs consignes



RISQUE FEU DE FORET

Le dossier départemental sur le risque majeur (D. D. R. M.) a retenu pour la commune le risque majeur « feux de forêt », dans la forêt de la Corbière.

LA PRÉVENTION

- Ne pas faire de feu, ne pas fumer,
- Éviter de circuler dans les bois avec des engins à moteur,
- Lors des promenades : repérer les chemins d'évacuation



LES BONS RÉFLEXES

PENDANT

- Repérer le lieu de départ du feu
- Donner l'alerte auprès des sapeurs – pompiers (18 ou 112) et suivre leurs consignes



RISQUES SISMIQUES

Un zonage sismique de la France selon cinq zones a ainsi été élaboré (article D 563-8-1 du code de l'environnement). Ce classement est réalisé à l'échelle de la commune, la commune est classée en zone de sismicité faible (zone 2).

LES BONS RÉFLEXES

Se mettre à l'abri

- Ecouter la radio : France Bleu Armorique F.M. : 103.1 ou France Inter GO 1852 m
- Respecter les consignes



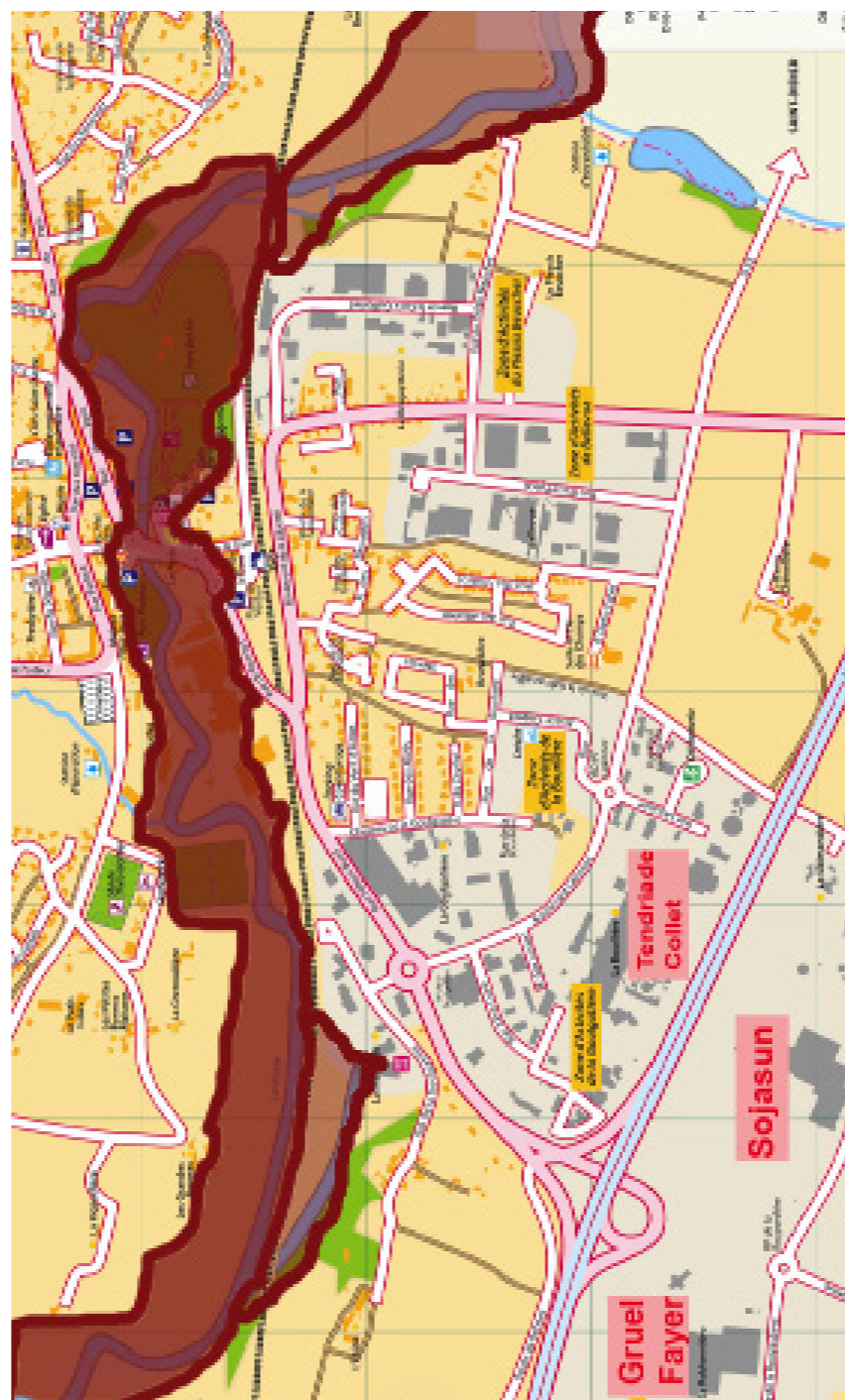
Kit de survie

Il est conseillé de mettre en place un kit de survie avant la survenue d'un événement dommageable. Ce kit doit être connu des personnes vivant sous votre toit pour assurer son efficacité totale. Il comprend :

- une radio avec des piles
- une lampe de poche
- des bougies et des allumettes
- de l'eau potable
- une trousse à pharmacie, ses médicaments urgents
- les papiers importants
- des vêtements de rechange
- des couvertures



Plan des zones inondables et des établissements industriels dangereux



Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs 2013



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

Prévenir, pour mieux réagir

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Je vous remercie de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.

Teddy RÉGNIER,
Maire

Numéros d'urgence

| | |
|---------------------------|-----|
| N° européen des secours : | 112 |
| Pompiers: | 18 |
| SAMU: | 15 |
| Gendarmerie : | 17 |

Où s'informer?

Mairie de Châteaubourg
Tél : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
mél: mairie@chateaubourg.fr
www.chateaubourg.fr

France Bleu Armorique F.M. 103.1
France Inter GO 1852 m
www.meteofrance.fr



Vent fort

- Fixez les objets que vous ne pouvez rentrer, rentrez les tables, chaises, parasols...
- Attention aux chutes de branches et d'objets divers



Orages

- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Évitez de sortir, ne vous abritez pas sous les arbres



Canicule

- Prévoyez le nécessaire pour vous réhydrater régulièrement
- Soyez vigilant vis-à-vis des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées)



Fortes précipitations

- Visibilité réduite, risque d'inondations
- Ne vous engagez pas sur une voie immergée



Neige ou verglas

- Prévoyez un équipement minimum dans le cas où vous seriez immobilisé dans un véhicule



RISQUE CLIMATIQUE

Vent violent, orages, canicule, grand froid, neige, verglas

L'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo France diffuse une carte de vigilance des situations estimées dangereuses dans les 24 heures à venir sur :

www.meteo.fr

L'échelle de vigilance est la suivante :

- **Vert** : pas de vigilance particulière,
- **Jaune** : soyez attentif,
- **Orange** : soyez très attentif,
- **Rouge** : une vigilance absolue s'impose.

CONSIGNES A ADOPTER

De manière générale :

- Suivre les recommandations des autorités publiques,
- Etre vigilant, s'informer régulièrement par la radio, la télévision, internet ou les journaux,
- Se mettre à l'abri.

Vigilance Orange : limiter les déplacements

Vigilance Rouge : Éviter les déplacements

Au cas par cas :



RISQUE INONDATION

Une inondation est la submersion d'une zone à des hauteurs variables par débordement naturel d'un cours d'eau. Les points critiques à Châteaubourg sont les abords de la rue de Paris, le long de la Vilaine.

Le département d'Ille et Vilaine dépend du Service de Prévision des Crues (SPC) de Rennes qui a pour mission de surveiller en permanence la pluie et les écoulements des rivières.

Le SPC s'appuie sur un système de mesures qui permet de connaître en temps réel les hauteurs d'eau atteintes par la Vilaine.

Toutes les informations sont disponibles sur le site météo France :

www.meteo.fr

L'État a par ailleurs mis en place un plan de prévention risque inondation (P. P. R. I.) qui délimite les zones exposées aux risques.

La carte des zones inondables de la commune de Châteaubourg figure au verso de ce document.

L'ALERTE

L'alerte peut être diffusée avant et durant le risque ou seulement suite à son apparition lorsque celui-ci ne peut être anticipé. Elle est transmise selon les voies adaptées : médias classiques (radio, presse, télévision), Internet, panneau lumineux, véhicule sonorisé, ou porte à porte.

CONSIGNES A ADOPTER

AVANT

- Se tenir informé : écouter la radio ou appeler la mairie.
- Mettre hors d'eau les meubles, objets et produits polluants,
- Couper le gaz et l'électricité,
- Obturer les entrées possibles d'eau,
- Amarrer les cuves (gaz, fuel ...)
- Faire une réserve d'eau potable
- Prévoir les équipements minimum

PENDANT

- Ecouter France Bleue Armorique FM 103.1 ou France Inter GO 1852 m pour s'informer de la montée des eaux
- Se réfugier en un point haut si nécessaire (étage ou colline)
- Eviter les déplacements inutiles, ne pas chercher à rejoindre ses proches, ni aller chercher ses enfants à l'école, seulement si cela peut se faire dans des conditions normales
- Libérer les lignes téléphoniques pour les secours (utiliser de préférence votre portable)
- N'évacuer que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue,
- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Informer les autorités de tout danger (tél pompiers : 18 ou 112)
- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques,



APRÈS

- Aérer et désinfecter les pièces, chauffer dès que possible,
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche,
- Ne pas consommer l'eau du réseau de distribution sans autorisation des services sanitaires, si une alerte a été donnée
- Entamer les démarches d'indemnisation (déclaration assurance)

